

**Commune de LA TOUCHE**  
**Compte rendu du Conseil Municipal**  
**05 février 2021**

Le conseil municipal régulièrement convoqué le 27/01/2021, s'est réuni sous la présidence de son Maire, Jean-Jacques Garde.

Etaient présents : Jean-Jacques GARDE, Yannick DEPLANTE, Sandrine MOURIER, Régine MONTZIEUX-PEYRIN, Mikaël SPECOGNA, Shay SHAKESHAFT, Mathilde NAUDEIX, Frédéric GUERIN, Mar tine DERRIEU,

Absents excusés Denis GARCIA qui a donné son pouvoir de vote à Shay SHAKESHAFT, Valérie FOURRES

Secrétaire de séance : Mathilde NAUDEIX

■ **Raccordement électrique**

**DEL2021-401**

**Raccordement au réseau pour alimenter le projet de Mme CHAIX Nicole au Moulin de Bay.**

Décision prise à l'unanimité des votants (9)

Le conseil municipal, en accord avec le Maire, après délibération et à l'unanimité des votants :

Approuve le projet de raccordement électrique de la parcelle D249 appartenant au Mme CHAIX Nicole.

Atteste que le projet ne nécessite pas d'autorisation d'urbanisme.

Précise que Madame CHAIX Nicole doit faire une demande au SDED.

Donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de cette décision et à la bonne gestion de ce dossier.

■ **Modification d'accès : chemin du Poulet**

Décision prise à l'unanimité des votants (9)

Le conseil Municipal, en accord avec le Maire,

Accepte la modification de l'accès du chemin du Poulet en direction de Puygiron, demande faite par Monsieur Alain BOREL propriétaire de parcelle A74 Bois Naiza, parcelle située sur la commune de la TOUCHE et donnant sur la voie publique.

■ **Achat d'un PC et un ordinateur portable :Affectation en investissement**

**DEL2021\_402**

Le conseil municipal, en accord avec le Maire, après délibération et à l'unanimité des votants :

Accepte la proposition financière faite par JVS pour un montant de 1975.50 euros HT soit 2370.60 euros TTC détaillée ci-dessous :

-1 poste de travail : STATION PREMIUM, Pentium Core i5-8400-8Go-DD 256 Go SSD-DVD- Windows 10 PRO pour un montant de 613.80 euros HT.

-1 ordinateur portable : PREMIUM FUJITSU, processeur intel-Core i5 1035G1-8Go-DD 256 Go SSD-DVD-RW- WEBCAM-WIFI – Windows 10 pour un montant de, 641.70 HT.

L'installation des 2 postes et la réinstallation des logiciels HORIZON ON LINE ainsi que les données de Sauvegardes pour un montant de 350.00.euros HT.

L'option sécurité informatique pour une durée de 3 ans comprenant la mise à jour automatique du poste et l'antivirus pour un montant de 192.00 euros HT pour 3 ans.

L'extension de garantie constructeur 3 ans pour un montant de 178.00 HT.

■ **Attribution subvention :**

DEL2021\_403

Le conseil municipal, en accord avec son Maire, après délibération et à l'unanimité des votants alloue à l' « Association Mémoire Agricole » une subvention de 50 euros.  
Les crédits nécessaires sont prévus à l'article 6574 de l'exercice 2021.

■ **Travaux en forêt communale (création de périmètres, tracé de limites)**

DEL2021\_404

Le devis établi par l'ONF s'élève à 902,00 € HT (992,20 € TTC). Les travaux à réaliser canton de Marguerie consiste à créer un tracé des limites périmétrales de la forêt communale.  
Le marquage des bois communaux sur 1km environ s'effectue tous les 2 ans.  
Lancement d'une nouvelle campagne d'affouage du 01/01/2022 au 31/12/2023.  
Décision prise à l'unanimité des votants.

**Circuits VTT**

Un circuit pour VTT/ Cyclo / randonnée pédestre a été mis sur les cartes de l'agglomération et sur la carte de département.

**Questions diverses :**

Le Maire présente le devis de la reliure du LIMOUSIN concernant la réalisation d'actes civils pour un montant de 430.00 euros par ouvrage.  
Madame Mathilde NAUDEIX va faire une autre demande de devis.

**Toilettes publiques :** Plusieurs demandes de devis ont été effectuées pour les travaux. Le conseil municipal est d'accord pour la réalisation des travaux.

- SJS pour la Maçonnerie : 4000.00 euros TTC
- Jean-Louis CHEYNIS pour la menuiserie : 1160.00 euros TTC
- Joël DUBOIS pour la plomberie 912.00 euros TTC

Le conseil municipal donne l'autorisation au Maire de demander les subventions au Département et à la région.

**Chauffage :** Le projet du remplacement de la chaudière nécessite des travaux en amont.

- Démontage de l'armoire archives par Monsieur Arnaud LEBASNIER.
- Montage d'une cloison par Monsieur Shay SHAKESHAFT.

Une étude est en cours par ENERGIE France : mutualisation d'une chaudière avec le château.

Le cas échéant, proposition à établir devant notaire. Attente du devis par ENERGIE France.

Demande de subvention en cours de Ghislaine SAVIN, possibilité d'être subventionné ou non si mutualisation pour le projet.

**Eau du Rhône :** Demande d'une étude pour l'eau du Rhône à faire car plusieurs demandes :

- Mme VOYEAU, Messieurs CHARPENEL, Mme NAUDEIX, Monsieur TEXEIRA.

Réunion Communauté Energétique de la Lance. Proposition d'une réunion le 4 mars 2021 à 14 h.

avec responsable du projet et 2 techniciens, lieu à définir.

Il existe une société d'action simplifiée dont 180 donateurs. Voir si possibilité de se greffer à eux ?

Le coffret Croix-Rouge est à retirer le jeudi 25 février.

Le Maire  
Jean-Jacques GARDE